

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Comité Directeur
de l'Office de Tourisme
DE LA GRANDE MOTTE**

Séance du 27 mars 2023

N° 156

Objet : Accompagnement des hébergeurs professionnels pour des conseils de rénovation identitaire

L'an deux mille vingt trois
et le 27 mars à 15h, le Comité Directeur de l'Office de Tourisme, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de La Grande Motte, en session ordinaire, sous la présidence de M. Stéphan ROSSIGNOL

Présents : S ROSSIGNOL – B REY- P.ABEL-O BALLANT-S DE SAN FELIX-H PARENA-C CERTOUX-I JOULIE-C CAFIN-K MONGE-J MESTRE-R GIUSTI-M GUERINEAU

Absents excusés : T BOUVAREL-I BERGE-J JENIN VIGNAUD-C CLEMENT-J SERIE-A LASSERAND-J KERUZORE-S DELACHAUSSEE

Assistaient à la séance : L.PASQUET – J ARNAUD

Le président expose :

Dans le cadre du projet de rénovation des meublés touristiques (AMI financé par l'Etat), l'Office de Tourisme a fait réaliser un guide de l'identité architecturale destiné aux propriétaires particuliers dans ce projet afin que tous les travaux soient réalisés dans un respect de l'identité architecturale de La Grande Motte.

Après consultation (3 devis) l'agence Espuma avait été retenue pour la réalisation de ce guide en 2022 car elle était la seule avec de l'expérience dans ce genre de projets. Des hébergeurs professionnels ont eu connaissance de ce guide et souhaitent également pouvoir réaliser des rénovations identitaires. Pour cela, l'Office de Tourisme a besoin de faire retravailler ce guide afin de l'ajuster aux réalités des hébergements professionnels (réception, chambre etc.).

Nous vous proposons donc de confier à la même agence la déclinaison du guide de l'identité architecturale pour un montant de 7 900€ HT ainsi qu'un accompagnement personnalisé auprès d'hébergeurs professionnels de 3 demies journées pour un montant de 2 250 HT hors frais de mission (forfaits : déplacement AR 437 € autoroute AR 57€, hôtel 115€ environ nuit par personne et 25€ par repas par personne).

Nous souhaitons également profiter de cette mission pour solliciter un autre conseil de la même agence pour une étude d'habillage de mobilier urbain à vocation de support d'information touristique pour un montant de 1 000€ HT.

Je vous propose de valider ces commandes à l'agence Espuma et de autoriser Monsieur Jérôme ARNAUD, directeur de l'Office de Tourisme à entreprendre les démarches administratives.

Oui l'exposé, et après avoir délibéré, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Président,
Stéphan ROSSIGNOL

